

Monde Tsigane

JOURNAL

TRIMESTRIEL N°2 - JANVIER 2002 - 3,8€ / 25 FRANCS

Meilleurs vœux à tous !



... se connaître pour se reconnaître !

— Editorial — Accueillir

Le mot essentiel du titre de la loi Besson de juillet 2000 est le mot accueil car il renvoie à des notions d'hospitalité et de qualité.

Nous avons pu ces dernières semaines mesurer avec beaucoup plus de force le sens de ce mot avec la rencontre des familles Roms venant pour certaines de Roumanie et pour d'autres des Balkans.

Une partie d'entre elles vivent dans des conditions très précaires dans des squats et d'autres ont survécu pendant des mois dans des conditions extrêmes sous de simples toiles de tente dans le 7ème arrondissement de Lyon.

Une situation qualifiée d'inacceptable par l'ensemble des associations car ayant de lourdes conséquences sur le plan sanitaire et social.

Cette non-prise en compte rapide de la situation a pour motif premier la peur d'un afflux massif de Tsiganes venant des pays de l'Est comme on l'a déjà connu à Lyon à deux reprises (1993 et 1996). Il aura fallu attendre que la température atteigne -5° pour qu'une solution se dessine.

Les Tsiganes sont estimés entre 8 et 10 millions en Europe et l'ouverture des frontières aux pays d'Europe centrale et orientale pose la question de leur mobilité et de leur intégration. Les considérer comme des étrangers parmi les étrangers et faire "la politique de l'autruche" face à cette évidence en cours et à venir est un vrai danger : création de réseaux occultes et mafieux - échanges économiques informels - mendicité des enfants - montée de la xénophobie - amalgames...

Sur la route de l'exil, il y a le désespoir de familles déracinées, qui ont tout quitté et tout perdu, mais quel accueil de leur part pour le visiteur qui ose s'aventurer ; assis autour d'une caisse en bois, le café est toujours prêt, la relation simple et amicale.

Ils n'ont finalement plus rien, mais dans une poignée de main appuyée d'un regard vrai, ils portent en eux le secret de l'échange humain. Notre société le perd peu à peu et finalement, comme noyée dans sa suffisance, elle ignore l'homme et ne sait plus dialoguer. Notre réaction d'indignation et d'interpellation face à ce non-accueil, ainsi que celui de toutes les familles tsiganes françaises avec lesquelles nous travaillons, réaffirme notre vocation politique et citoyenne, celle qui donne du sens à notre action.

Il s'agit, bien au-delà de la mission sociale de service

public, des discours et des petits enjeux particuliers, d'agir sur un système replié sur lui-même, de tenter de modifier ce qui nous paraît injuste et au fond de re-interroger notre manière d'agir et d'être sur les grands principes de notre république : Liberté - Egalité - Fraternité.

Notre rôle est bien d'interpeller et de mettre en garde pour que cet accueil soit digne et qu'il corresponde à leur différence culturelle. Il ne peut être question de coloniser leur vie, ni dans des foyers, ni dans des algeco. Il est question de respecter ces personnes dans leurs désirs et leur volonté sans pour cela passer du droit à la différence à des droits différents, mais d'avoir simplement à leur égard une attitude d'accueil solidaire.

Les Tsiganes ne sont pas des objets que l'on décide de poser ici ou là en fonction du problème qu'ils posent. Les Tsiganes ne sont pas un problème. Il serait plus juste de penser qu'ils ont un problème : exister et être reconnu.

Cette reconnaissance culturelle et cette appartenance communautaire ne doivent pas être perçues comme un repli mais au contraire comme une ouverture riche d'enseignement pour notre société... À condition de pouvoir accepter cette diversité.

À l'Artag, nous pensons faire partie de ces relais vivants de la communauté tsigane. Nous en découvrons chaque jour les richesses et nous cherchons obstinément comment les mêler avec celles de notre propre société. Une telle ambition n'est possible que si nous nous donnons les moyens de ne plus être ces funambules, si vulnérables sur ce fil tendu sous le chapiteau car sans cesse obligés de faire le grand écart entre Tsiganes et Institutions. Le fossé entre ces deux partenaires n'a cessé de se creuser ces dernières années. À tel point que les Tsiganes, pour qui l'hospitalité est pourtant une vertu première, ne comprennent plus ce que signifie le mot "accueil", et ils nous posent clairement cette question : "depuis la mise en chantier de cette nouvelle loi - en passant par les discours des politiques - puis le vote et les délais à n'en plus finir, on ne serait pas en train de se faire mener en bateau ?" ■

Jean Marc JOUVE



La Tsigane



La tsigane savait d'avance
Nos deux vies barrées par les nuits
Nous lui dîmes adieu et puis
De ce puits sortit l'Espérance

L'amour lourd comme un cours privé
Dansa debout quand nous voulûmes
Et l'oiseau bleu perdit ses plumes
Et les mendiants leurs Ave

On sait très bien que l'on se damne
Mais l'espoir d'aimer en chemin
Nous fait penser main dans la main
À ce qu'a prédit la tsigane

Guillaume Apollinaire - 1913

Dans ce numéro

P2 Dany Peto-Manso :
Pourquoi j'ai démissionné...
L'ADGVA de Grenoble

P3 Dossier santé

P4 La vie qu'on a ...
Parole à Barcha Bauer

P5 Un acte symbolique ...
Les projets en bref

P6 Un après-midi
avec les Roms
La scolarisation
des enfants du Voyage

P7 Portrait : Sinti Swing
Nomination
Lectures

P8 Et encore
Courier des lecteurs

L'Association Départementale des Gens du Voyage et Amis (ADGVA) de Grenoble :

Dès le début des années 60, les perspectives de développement attendues des Jeux Olympiques conduisent la mairie de Grenoble et le Syndicat Intercommunal d'Etudes, de Programmation et de la Région Grenobloise (SIEPARC) à se préoccuper du stationnement sauvage et de l'accueil des populations nomades qui occupaient les terrains péri-urbains. La démarche adoptée à l'époque de l'agglomération grenobloise a consisté notamment à engager un programme de réalisation d'aires nouvelles suivant la pression du stationnement sauvage et à envisager des possibilités d'acquisition de terrains.

En 1968, un terrain a été mis à disposition des Voyageurs, le Rondeau, géré par eux et même placé sous la responsabilité de certains dont M. Lussi Marius, interlocuteur direct auprès des administrations concernées. Ce terrain comportait 60 emplacements. Très vite, la ville a décidé de la fermeture du terrain, en 1972, par le manque de structure et le nombre trop important de Voyageurs qui s'étaient installés.

En 1973, l'Association Des Amis des Voyageurs (ADAV) a pour mission de gérer le terrain, le travail social et les terrains aménagés par le SIEPARC. La même année, la mairie de Grenoble réalise un terrain de passage, le Rondeau, composé de 30 emplacements avec création de sanitaires et d'un centre social. Le personnel était composé d'une dizaine d'employés dont 7 éducateurs spécialisés.

En 1986, l'Adav est dissoute et scindée en deux associations : L'ADGVA (gestion) et l'AMPV (suivi social).

Les missions de l'association sont de trois ordres :

- Consultant et gestionnaire,
- Boîte postale,
- Mission d'écrivain public ;

Au niveau du département :

- Participation à l'élaboration du schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage ;
- Mission d'assistant et de consultant au montage technique du terrain ; les villes concernées sont Voreppe, Pontcharra, Moirans, La Verpillière, Villefontaine, Chasse sur Rhône, Villard-bonnot et Crolles ;
- Gestion d'aires d'accueil, perception de redevances et entretien courant des équipements (Voreppe).

Au niveau de l'agglomération grenobloise :

- Gestion de 18 aires par application d'une convention tripartite entre Grenoble Alpes Métropole, la mairie concernée et l'ADGVA préconisant la responsabilité de chaque partie, les charges respectives et les conditions générales d'accueil des Gens du Voyage, en référence au règlement intérieur établi ultérieurement et signé par les occupants ;
- Signature d'un contrat de bail par les Gens du Voyage en mairie (validité de 1 an) ;
- Perception des redevances d'occupation ;
- Mission d'assistance ou maître d'ouvrage dans l'inventaire et l'état des lieux des terrains pour la réalisation du gros entretien voire de la réhabilitation ;

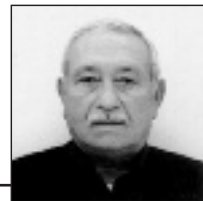
Au niveau des communes :

- L'ADGVA, de par sa connaissance du milieu voyageur, propose des familles à la commune d'accueil. L'association assure l'entretien courant, la perception des redevances et devient le relais de discussion et de médiation auprès des administrations.
- Multimédia : action sociale
- Dans le cadre de la prestation sociale allouée par la caisse d'allocations familiales de Grenoble, l'association est tenue de présenter un projet social qui consiste à des animations. À ce titre a été mis en place un atelier multimédia afin de permettre à tous les Voyageurs de se familiariser avec cet outil. Deux formatrices encadrent cette formation. Cet atelier accueille les adolescents, les enfants et les adultes tous les mercredis et jeudi après-midi.

J.M. MORATA, directeur et B. CARTIER, président ■



— Dany Peto-Manso — "Pourquoi j'ai démissionné de la Commission Nationale Consultative (CNC)"



Dany Peto-Manso est l'un des responsables du Mouvement Confédéral Tsigane (MCT), crée dans les années 90 afin de faire reconnaître la place des Tsiganes dans la société majoritaire. Il est aussi à l'origine du "Tambour Tsigane", journal national de ce mouvement.

Officiellement, les membres de la CNC sont pour partie responsables des textes qu'ils sont censés avoir étudiés et entérinés. Du moins leur responsabilité leur sera retournée par les familles, quand bien même ils auraient exprimé leur désaccord ou leur opposition sur tel ou tel texte. Une responsabilité équivalente, encore plus personnalisée, est attendue des membres des commissions départementales. La loi majoritaire sera appliquée, avec le risque que ces commissions ne deviennent, à l'image de celle nationale, une chambre d'enregistrement plutôt que de débats et de prise de décisions. Il ne faudrait pas que les représentants des Gens du Voyage en soient des témoins impuissants. La circulaire de mise en application de la loi Besson n'en donne pas l'assurance.

La loi, parlons-en. Quiconque aborde la nouvelle loi Besson relative à l'accueil et à l'habitat des Gens du Voyage sans référence à sa genèse et dans l'ignorance de l'histoire des Tsiganes, comme leur place dans la société, peut s'en satisfaire et l'approuver au prétexte d'une opinion publique peu ouverte à ce fait social : prise en compte des populations itinérantes, modalités d'accueil, mise en concordance des documents d'urbanisme, obligation des communes, engagement de l'Etat, droits et devoirs des familles, planifications départementales. Hors contexte historique, sinon celui d'une temporalité courte dans le cadre d'une mise en ordre sociale, cette loi trouve sa place : qui ne comprendrait pas qu'il faille réguler et tout à la fois faire place à ce voyage, comme en définissant les modalités : il est défendu de, il est permis de

Par contre, la confrontation au passé, l'inscription dans une histoire et une géographie, l'attention portée aux acteurs en découvrent l'ambiguïté.

Avant elle, il y eut la loi du 31 mai 1990, celle du 10 juillet 1980, du 3 janvier 1969, les textes d'application de 1970 et antérieurement celle du 16 juillet 1912, venant clore un long débat parlementaire (pour une loi scélérate).

Un trou dans le siècle, un fil tenu concomitant des grands

bouleversements sociaux, à l'occasion desquels des populations refont mémoire (époque Jean Jaurès).

Ignorer cette histoire ou s'en dessaisir serait se priver d'une approche sensible d'événements et de faits qui ont pesé sur la forme et le fond de l'actuelle loi Besson. Celle-ci reprend à son compte les mesures de suspicion et de mise à l'écart des populations itinérantes, au prétexte d'une mobilité considérée contraire à la participation sociale et à l'intégration.

Cette loi ne traite ni n'entend traiter de l'habitat malgré un article qui annonce une modification du code de l'urbanisme pour en permettre le traitement : seul les "y compris les Gens du Voyage" sont ajoutés. Là, seulement, réside "l'avancée" de la loi, mais avancée fragile dans la mesure où la notion même de l'habitat ne couvre que la situation des familles sédentaires ou en voie de l'être, donc proche des normes communes, nullement celle des familles dont la mobilité demeure, et pour lesquelles la réalité de l'habitat se conjugue autrement.

Les objectifs des schémas départementaux, clés de voûte de la nouvelle loi et censé être innovants, alignent mot pour mot ceux de la circulaire du 10 juillet 1980 sur les "plans départementaux" malgré leur abandon et l'insuccès

de la loi du 31 mai 1990 qui en reprenait néanmoins les attendus. Faut-il ajouter un nouvel échec aux deux précédents ? Si cependant, les obligations faites aux communes appor- tent ici ou là des améliorations notables, elles n'iraient pas au-delà de la lettre et de l'esprit de la loi.

L'esprit : définir un cadre législatif qui doit faire en sorte que les familles itinérantes soient accueillies dans le respect de leurs droits et devoirs.

La lettre : évaluer les besoins d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage séjournant dans le département. Repérer les besoins stables et les causes éventuelles d'évolution.

Il ne faut pas oublier que les schémas départementaux imposent la programmation d'aménagements collectifs spécifiques pour une population ciblée saisie dans sa généralité, celle "dont l'habitat traditionnel est constitué de résidences mobiles". Ce qui laisse entendre que toutes les familles, quel que soit leur lien local et leur usage territorial, sont appelées à connaître un sort identique de mise en résidence dans des "clos" publics ou privés, inscrits au schéma départemental, sans égard de leur situation et parcours particuliers, dès lors que leur habitat serait mobile ; c'est la collectivité en réponse à la demande d'individualisation familiale. La boucle s'en trouve bouclée : repérage ; numérotage ; parkage.

"Les aires d'accueil ou autres lieux d'habitat des Gens du Voyage doivent être considérés comme de véritables lieux de vie, facilitant leur insertion sociale et le développement de la citoyenneté". Que cela fut dit en 1970, dès les premières mesures, dans l'optique d'une sédentarisation d'alors, soit. Que cela soit repris en l'an 2000 échappe à l'entendement.

L'interdiction territoriale nous est appliquée de fait, surtout quand on considère que 5 sortes d'aires de stationnement nous sont proposées mais ceci est une autre histoire. En toile de fond : les élus... ■

Dany PETO-MANSO

— Vive la révolution ! —



L'ARTAG a demandé à Médecins du Monde il y a maintenant presque un an d'effectuer une étude de la santé des Gens du Voyage. Notre association a donc décidé de réaliser un diagnostic de santé communautaire. La première étape est constituée de ce que l'on appelle le diagnostic de perception. Cette enquête auprès de la population consiste en une question principale : "expliquez-nous quels sont vos principaux problèmes de santé ?".

En préparant nos entretiens, nous avons réfléchi sur la façon de présenter notre intervention à la population. Nous avons rapidement buté sur le sens que nous voulions mettre derrière le terme "santé". Le premier réflexe de tout un chacun quand il cherche le sens d'un mot, c'est d'ouvrir le dictionnaire. Donc, selon le LAROUSSE, la santé est l'"état de celui dont l'organisme fonctionne normalement en l'absence de maladie". Nous n'étions guère avancés. Pouvions-nous demander sur les terrains : "Monsieur ou Madame du Voyage, votre organisme fonctionne-t-il normalement ? !"

Nous nous sommes alors tournés vers notre source de référence, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : "la santé est un état de bien-être complet physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité"(1). Nous étions donc à moitié rassurés : être en bonne santé ne se limite pas à une mécanique bien huilée, et l'OMS aborde le domaine mental et le domaine social... Mais nous n'étions pas tirés d'affaire pour autant : qu'est-ce donc que cet état de "complet bien-être" dont parle l'OMS ? Cette généralisation de la notion d'un "normal" qui serait le même pour tous les hommes n'est-elle pas difficilement acceptable ? Le bien-être social du Tsigane est-il superposable au bien-être social du Gadjo ?

Le salut est finalement arrivé d'un de ces récents documents où les grands penseurs de la santé publique actuels théorisent sur les nouveaux concepts sanitaires : "La santé est l'équilibre et l'harmonie de toutes les possibilités de la personne humaine, biologiques, psychologiques et sociales. Cet équilibre exige, d'une part, la satisfaction des besoins fondamentaux de l'homme qui sont qualitativement les mêmes pour tous les êtres humains (besoins affectifs, nutritionnels, sanitaires, éducatifs et sociaux), d'autre part, une adaptation sans cesse remise en question de l'homme à un environnement en perpétuelle mutation" (2). Voilà donc le concept qui nous manquait pour travailler avec les Voyageurs : pour être en bonne santé, il faut une adaptation sans cesse renouvelée à son environnement.

Sur les terrains, nous choisissons donc de présenter cette définition de la santé : "on va parler de la santé dans son sens large : ne pas avoir la santé, ça peut être avoir une maladie, mais c'est aussi ne pas être bien dans sa tête, ou encore ne pas être bien avec les autres, ou ne pas être bien avec l'environnement, avec le terrain." Et les gens ne réfléchissaient pas longtemps pour

répondre. Pour pratiquement chacun des entretiens, le problème de l'environnement était cité largement en premier. Nous étions donc face au mur : le médecin est-il concerné par le problème d'environnement et de terrain ? Je réponds Oui assurément ; accrochons nous donc à notre définition : quand une personne vit en permanence à 10 mètres de l'autoroute ou de la voie ferrée, quand elle ne peut se laver, utiliser des sanitaires, quand une personne sent au quotidien l'hostilité de ces "concitoyens" et que tous les 15 jours, elle est expulsée par les forces de l'ordre, non pas parce qu'elle a volé une poule mais parce qu'elle est différente, qu'elle vit en caravane et qu'elle fait peur, sa santé est obligatoirement altérée (troubles du sommeil, anxiété, dépression, conduites addictives...). Et à un moment, pour nous médecins, il faudra peut-être rédiger et à juste titre, pour cette personne une ordonnance de Lexomil, de Prozac ou autre, mais alors n'oublions surtout pas en fin d'ordonnance d'écrire : "lors de ma prochaine visite, j'irai vous voir sur le terrain pour constater ces difficultés dont vous me parlez, et je ne manquerai pas d'appeler, dans la foulée, Monsieur le Maire et lui témoigner de vos conditions de vie inacceptables. C'est ça aussi le traitement. C'est aussi le rôle du médecin : témoigner pour une meilleure adaptation du patient à son environnement et donc pour une meilleure santé."

Ces connaissances nouvelles en matière de déterminants sociaux, économiques et culturels de la santé appellent à une véritable révolution de "paradigme" (3) dans nos manières de penser et de faire sur les questions de santé.

Alors Amis et Compagnons de terrain, en route pour la révolution... paradigmatique !

Jean FAYA, médecin ■

1. BEIGBEDER Yves. "L'organisation mondiale de la santé" Presses universitaires de France, 128 p.

2. MONNIER J., DESCHAMPS JP., FABRY J., MANCIAUX M., RAIMBAULT AM., "Santé publique, santé de la communauté", Villeurbanne ; Simep 1980 p12

3. LALONDE M. "Nouvelles perspectives de la santé des Canadiens : Ottawa", Gouvernement du Canada, 1974

Paradigme : modèle théorique de pensées qui orientent la recherche et la réflexion scientifique

La santé des Gens du Voyage

L'approche des problèmes liés à la santé des Gens du Voyage repose sur plusieurs points de vue.

Principes sanitaires de base

En premier lieu, la salubrité et la sécurité du site de séjour doivent être garanties ; sécurité vis-à-vis des risques naturels ou technologiques prévisibles, sécurité des accès aux terrains ; salubrité garantie par l'absence de pollution des sols, par l'application des prescriptions qui concernent l'environnement, industriel ou sonore. La révision des plans d'occupation des sols devrait inclure la réservation d'un ou plusieurs terrains dans le respect de ces principes. Les terrains devraient répondre aux normes minimales exigées pour les terrains de camping, disposer d'une alimentation convenable en eau potable, d'un assainissement conforme aux normes, bénéficier d'un raccordement au réseau électrique, de la collecte des déchets ménagers. Les dispositions nécessaires à la sûreté des activités professionnelles traditionnelles devraient compléter l'équipement des terrains.

L'inobservation de l'ensemble de ces règles, énoncées par la législation et la réglementation applicables, est de nature à mettre en péril la santé des occupants des terrains, qu'ils soient de passage ou sédentarisés.

L'accès aux soins de santé primaire

La santé primaire doit être entendue comme l'ensemble des soins liés aux besoins vitaux de l'individu. Ainsi peut-on évoquer l'accès à la prévention, aux soins et le développement de la santé communautaire.

L'accès à la prévention concerne celle primaire, destinée à éviter la survenue des affections liées à la pratique professionnelle, au mode de vie ou aux conditions d'habitat sur les terrains ; les vac-

inations entrent aussi dans ce champ.

La prévention secondaire recherche les maladies à leur stade le plus précoce et s'exerce par la pratique d'examen ou de bilans de santé, par le dépistage d'un certain nombre de maladies comme l'hypertension, le diabète, certains cancers, etc.

Les conditions pratiques de l'accès aux soins sont aussi à construire en cherchant comment un suivi et une prise en charge régulière et coordonnée peuvent être mis en place malgré le nomadisme.

Le développement de la santé communautaire apparaît ici particulièrement pertinent en raison de l'existence réelle de communautés lesquelles, accompagnées de médiateurs santé, doivent être en mesure de participer au choix et à la mise en œuvre des actions de santé développées localement.

Quelques constats relatifs à la santé des Gens du Voyage peuvent être faits dès maintenant. L'accès aux dispositifs de santé s'est amélioré grâce au dispositif du revenu minimum d'insertion et à la couverture maladie universelle ; toutefois, les conditions de vie, plus dures, l'absence de suivi médical régulier, avec des recours aux soins dans l'urgence, conduisent à une dégradation prématurée de la santé.

Connaissance de l'état de santé des Gens du Voyage

L'état de santé des Gens du Voyage est assez mal connu par défaut d'études qui laissent cependant craindre des facteurs de surmortalité et de morbidité excessive, tant chez les enfants que chez les adultes. Il y a certainement un grand intérêt à promouvoir et à conduire des études générales et locales sur ces sujets. Il convient de citer ici les travaux conduits par l'association Médecins du Monde, en particulier dans le département du Rhône dont les résultats sont attendus avec intérêt pour aider à l'action. ■

Docteur Patrick JULLIEN, conseil général du Rhône et Docteur Jean GENOUD, DDASS du Rhône

La souffrance inexprimée des Gens du Voyage

"Un esprit sain dans un corps sain", que signifie ces mots chez les Gens du Voyage ?

Si la santé est une préoccupation présente dans l'esprit de cette population, elle reste néanmoins négligée. Les gens multiplient les consultations chez les médecins généralistes pour des problèmes organiques repérés, mais se soignent de façon superficielle et refusent toutes considérations psychologiques de leurs maux. Ainsi la répétition de problèmes physiques ne viendrait-elle pas désigner à travers le corps un malaise psychologique ?

Comme le rappelle cette maxime, la santé concerne les fonctionnalités physiques mais aussi psychiques. Il est important d'être bien dans sa tête pour se sentir bien dans son corps.

Je vais tenter de décrire la souffrance psychologique existante chez les Gens du Voyage, du fait de leurs conditions de vie, de leur image négative, et pour finir en rapport à leur spécificité culturelle.

Les conditions de vie bien souvent exigües des Gens du Voyage qui vivent en caravane, soit à proximité des axes autoroutiers, des zones industrielles, ou encore des zones répertoriées à risque technologique, constituent des nuisances pouvant avoir un impact psychologique grave.

Rappelons nous l'accident d'un camion-citer-

ne survenu en novembre 2000 à proximité du terrain municipal des Gens du Voyage de Feyzin et St Fons. Ces familles qui vivent dans un environnement pollué, avec un niveau de décibels plus élevé que la moyenne, et des moyens très rudimentaires pour leur hygiène, continuent malgré tout à se mettre en danger, elles et leurs enfants, en restant sur ces terrains. Beaucoup parlent de résignation. Mais ont-ils vraiment le choix ? Ils occupent le peu de place que la société veut bien leur laisser.

Pour pouvoir s'affirmer, il est nécessaire de se sentir exister au regard des autres. Or les Gens du Voyage, appartenant à une commune depuis des décennies, ne se sentent pas reconnus par celle-ci et de façon plus générale par la société. Les Gens du Voyage souffrent de l'image négative que leur attribuent les "gadje". Comme par mimétisme, ils colent à cette image aliénante en s'autocensurant ou à l'inverse en la confirmant par des actes. Ainsi, ils se trouvent pris dans l'impasse de l'agir ou du non agir, sans jamais pouvoir exprimer la souffrance psychologique sous-jacente. Il est même impensable d'évoquer une telle souffrance, car dans leur esprit, cela risquerait de les projeter aux extrêmes limites de l'exclusion : la folie.

Parallèlement à cette nécessité de vivre dans une société, les Gens du Voyage préservent intact leur fabuleux désir de liberté. La caravane et l'idée du voyage restent les derniers symboles de cette liberté, car dans la réalité cette communauté vit un paradoxe existentiel. Alors que leur identité gravite autour de la notion de voyage, beaucoup de personnes se trouvent contraintes à se sédentariser. Au-delà d'une manière de vivre, c'est tout un mythe qui s'effondre avec la perte du voyage.

Que reste-t-il de leur culture ? Quelles sont les valeurs de référence ? Quelle transmission de génération en génération ? Ces différentes questions, qui sont présentes mais jamais abordées, posent le problème de l'identité de cette communauté.

Ce n'est qu'à travers cette quête d'identité culturelle que les Gens du Voyage accéderont à une reconnaissance interne (d'appartenance à un groupe) et externe (dans l'échange avec d'autres groupes). Comme témoin de cette non-reconnaissance, l'Artag veut créer des espaces d'expressions qui permettent aux gens d'évacuer leur souffrance et de retrouver des repères structurants. ■

Isabelle JANNAUD

La vie qu'on a, c'est superbe !

On a bien failli les manquer.

Deux caravanes en bois au bord d'une petite route, dissimulées par la voie express à l'entrée du Puy-en-Velay. Et pourtant en ouvrant bien les yeux, un indice n'aurait pas dû nous échapper : une dizaine de petits chevaux paissant tranquillement de l'autre côté de la 4 voies.

La famille Reinhardt, installée sur ce "bas-côté" depuis plusieurs mois, ne possède pas de voitures : elle vit et se déplace en caravane à chevaux. Deux caravanes, que les Gadje nostalgiques appelleraient plutôt "roulottes", une petite "carriole" pour aller faire les courses, des poules et puis le feu, sur lequel mijotent deux marmites. Le quotidien de Bamboula, sa femme Jacqueline et celui de leurs dix enfants qui habitent encore avec eux. Un mode de vie qu'ils ont choisi pour respecter la tradition de leurs ancêtres. "On restera toujours comme ça, dit le chef de famille. Certains de nos garçons qui sont mariés avec des Gadje ont abandonné ce mode de vie. Mais ce n'est pas notre coutume. Notre coutume, c'est de faire du feu !" "Les jeunes, on ne peut pas les retenir. Ils ont chacun leur vie, renchérit Youri, le neveu de Bamboula, venu lui rendre visite. Moi j'ai 28 ans. Depuis ma naissance, j'ai vécu dans une caravane avec des chevaux. Je n'ai pas envie de laisser tomber cette vie sinon j'ai peur que cette tradition disparaisse". "On aime la liberté, on a trop l'habitude, explique aussi Jacqueline. Et puis mon mari n'a pas le permis. Et avec quoi on paierait l'essence ? Quand on a de l'argent, c'est pour acheter des choses pour les gosses."

Après un petit moment à discuter autour du feu, Jacqueline nous invite à entrer dans les caravanes. Pas de superflu, un confort minimum, un vieux poêle pour se chauffer et faire un peu de cuisine quand il fait trop mauvais dehors. Des petits rideaux en dentelles et beaucoup de fleurs. Jacqueline explique que son fils Jeannot s'est marié tout récemment "jamais à l'église", précise-t-elle. Dans la caravane qu'elle partage avec son mari, une dizaine de petites Vierge Marie : "On a trop confiance, on demande la santé, la tranquillité pour toute la famille. L'été on va aux Stes Maries de la Mer, à Lourdes et à Notre Dame de Orcival."



Désormais, même s'ils continuent, les Reinhardt ont du mal à vivre des paniers ou du rempaillage. Pour survivre, ils essaient de vendre des chevaux. "On court après les foires !", précise Youri le neveu. Et malgré des conditions de vie difficiles, les jeunes qui ne savent ni lire ni écrire, tous défendent fièrement leur mode de vie. Youri :

"Croyez-moi, la vie qu'on a c'est superbe !" Bamboula : "On part le matin, on s'arrête quand on veut. On peut arriver à 7h, 8h le soir dans un pays, du moment qu'on trouve un champs pour les chevaux. Et la nuit, on va à la chasse au niglo, au hérisson !" "Délicieux, le ragoût", continue Youri. "Un bon niglo avec des pommes de terre bouillies. On a des chiens dressés pour la chasse. On a des poules aussi. Et pourtant nous les Reinhardt, il y en a qui nous traitent toujours de voleurs de poules. On nous appelle les Bohémiens. La mentalité des gens, c'est zéro ! Ils ne savent même pas comment on vit. Les maires ne sont pas capables de faire une place. Il faut prendre le culot tout seul. Parfois, c'est fatigant ! Les gens, ils veulent tout pour eux et ça, il y a des jours, on n'arrive pas à supporter."

Ainsi va la vie en 2001 pour les Reinhardt : difficile souvent, attachée viscéralement à la tradition comme s'ils craignaient de disparaître, et aussi pleine de joies qu'ils sont prêts à partager. Nous on n'oubliera pas leur simplicité et leurs magnifiques sourires.

Myriam FIGUREAU ■

Parole à Barcha Bauer



Barcha Bauer a accepté de nous parler de son métier, une passion qu'il conjugue à son combat : la défense des mémoires oubliées. Un engagement qui n'est pas sans rapport avec ses origines.

Pourquoi avoir choisi le métier de producteur réalisateur de films documentaires ?

C'est un métier de passion, d'émotion, de défense des communautés, des mémoires oubliées. Je travaille sur l'histoire des minorités, ces combats de l'histoire un peu oubliés.

Pourquoi ne pas faire de films sur la communauté dont vous êtes issu ?

Je vais vous dire très clairement, c'est souvent le chausseur qui est le plus mal chaussé ! Il y a énormément de films qui ont été faits sur les Tsiganes en France ; Si on récapitule, il y en a au minimum une cinquantaine à ce jour. Il y a donc un fonds audiovisuel qui existe, et qui n'est pas négligeable.

Les Productions la Lanterne n'ont produit qu'un seul documentaire sur la communauté des Gens du Voyage, qui s'appelait "Mémoires du voyage", réalisé par Djemai Cheikh. De plus, si c'est pour faire de la redondance, je ne sais pas si ça passe au niveau des médias.

Pourtant vous n'oubliez pas les Gens du Voyage ?

Il y a eu, en 99 ou 2000, un festival en Auvergne où le thème était les Gens du Voyage. Il y a eu des conférences, des diffusions de documentaires, des débats. Et là nous avons rencontré des jeunes, de la région de Montpellier, qui sont venus et qui ont voulu exprimer un regard de réalisateur sur leur communauté. Ça m'a interpellé ; c'était intéressant de voir qu'ils s'accaparaient les moyens de la communication actuelle, de l'audiovisuel pour pouvoir prendre leur destin en main. Ils ont fait un film, pas mal fait. J'avais laissé des contacts, pour continuer à se voir et discuter d'autres projets plus percutants ensemble. Peut-être que ça va bouger, je ne sais pas.

Qu'espérez-vous ?

Ce qui m'intéresse, c'est que ce soient les intéressés qui prennent en charge leur propre vie, leur propre culture. C'est ça le point essentiel de cette bataille. Les Productions la Lanterne sont sensibilisées au fait que ces jeunes arrivent à concrétiser leur projet, alors nous pourrions les soutenir sur tel ou tel domaine. Maintenant, à chacun de savoir où il veut aller. Et là c'est tout à fait un autre problème. Ce qui est intéressant, c'est qu'eux-mêmes apportent leur pierre à l'édifice. Notre positionnement en tant que producteur réalisateur, c'est de soutenir des projets qui mettent en valeur l'histoire, la culture, la sociologie des Tsiganes en France, mais c'est aussi à eux aussi d'y aller.

Si eux ne montent pas de projets, ce n'est pas moi qui vais le faire. S'ils ne développent pas de projets, je ne peux pas inventer des choses pour eux.

Quels messages voudriez-vous transmettre ?

Les Tsiganes ont besoin de prendre leur destinée en main.

La mémoire collective n'est pas Tsigane (ils se sont très peu intéressés à cette affaire). Ce sont des gens extérieurs qui en sont les détenteurs, ce qui ne me plaît pas tellement. Le monde intellectuel tzigane n'existe pas, donc si nous devons intervenir sur des projets, nous le ferons avec des gens qui ont envie de le faire. Si les Tsiganes veulent de l'aide pour concrétiser un projet, nous sommes là. La problématique est perpétuelle : on veut bien aider les Tsiganes à monter leurs projets, mais il faut qu'ils viennent avec des idées, des envies, des motivations, qu'on ait un contact pour voir comment on peut réaliser un projet, mais ensemble ; s'ils ne se

Natif d'une communauté "judéo-tsigane d'Orient", Barcha Bauer a choisi l'itinérance comme mode de vie à 18 ans. L'esprit du voyage, il l'avait dans l'âme, et son métier de producteur réalisateur de films documentaires lui permet de voyager à travers le monde. Il travaille depuis 28 ans dans l'audiovisuel et est aujourd'hui le responsable du département Histoire et Mémoires aux Productions la Lanterne.

prennent pas en main, ce n'est pas moi qui vais le faire pour eux.

Pourquoi ne le font-ils pas ?

Pourquoi ne le font-ils pas ? Les raisons sont sociologiques, culturelles, et n'ont rien à voir avec la réalité des choses. Les arguments sont fanatisés... Il ne faut pas transmettre, il ne faut pas dire, pas faire, il ne faut pas que nos enfants aillent à l'école parce qu'ils pourraient être détourné du bon chemin. Certains parents sont vraiment "fermés de la cafetière", rétrogrades. Les peurs ancestrales sont encore vivantes. Il y a une marginalisation, volontaire ou involontaire, qui peut s'accroître et devenir grave pour certains. Un certain nombre de Tsiganes ont du mal à s'intégrer dans la société ; d'autres ont plus de facultés.

On peut garder sa spécificité sans pour autant se couper du monde. Il n'y a pas d'entente entre les uns et les autres, hormis quelques grosses associations religieuses, donc pas de lien et lieu fédérateur qui permettent de parler pour mieux communiquer. En plus, parmi les Tsiganes, il y a des rivalités vraiment violentes. Ce ne sont pas les mêmes problématiques culturelles en France, entre les différentes communautés de Tsiganes.

Une partie des Tsiganes en France est structurée par des protestants ; ça commence à bouger, à toucher d'autres univers et avec eux, on pourra développer des projets car il y a une autre attente ; ce qui n'empêche pas qu'ils vivent en caravanes. Je pense qu'il va se dégager quelque chose dans les mois ou années à venir parce que les métiers disparaissent, qu'une semi sédentarisation s'opère et qu'avec les nouvelles technologies, il n'y a plus de problèmes pour le voyage. ■

Propos recueillis par Sabine FRESSARD

La mairie de Chaponost (69) un acte symbolique

Pour comprendre :

"L'invasion par des hôtes encombrants ; la présence de nomades, population marginale, sur le territoire communal pose problème". Henry Fillon, candidat à l'élection municipale de mars 2001, s'est ainsi exprimé dans un tract distribué aux habitants de Chaponost, liant l'insécurité de l'agglomération lyonnaise aux Gens du Voyage, et incitant par là même les Chaponostois à penser que la communauté tzigane représente un danger.

L'Artag et la Ligue des Droits de l'Homme ont décidé de déposer une plainte contre M. Fillon, élu à la mairie, pour délit de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.

Cette plainte a été retirée après que **le maire ait accepté d'écrire une lettre d'excuses**, retranscrite ci-après, adressée à la population tzigane, prise en la personne de la présidente de l'Artag.

La lettre du maire à la présidente de l'Artag :

Madame la présidente,

À l'occasion de la campagne des municipales en mars dernier, j'ai consacré une demi-page d'un tract, largement diffusé, à la sécurité des personnes et des biens. C'était un enjeu de scrutin, cela reste une préoccupation majeure pour le Maire.

J'y faisais allusion à la difficulté rencontrée par l'élu lorsque, faute d'un terrain spécifique dans une commune de plus de 5000 habitants, les Gens du Voyage s'installent sur un terrain public ou privé. Cela soulève immédiatement des protestations de riverains de tous horizons, qui réclament l'expulsion la plus rapide possible. C'est un problème lourd pour le Maire, soumis aux groupes de pression. Il voit s'empiler les pétitions sur son bureau et le téléphone sonne sans discontinuer...

Dans ce contexte, j'ai qualifié les Gens du Voyage "d'hôtes encombrants". Je reconnais qu'il s'agit d'un excès de langage, qui peut être ressenti comme injurieux, ce qui n'était pas dans mon intention.

Très sincèrement, je regrette de l'avoir écrit. J'adresse mes vives excuses à cette population dont la culture est respectable, qui a souffert dans le passé de terribles persécutions et qui se trouve encore aujourd'hui en butte aux préjugés et à l'hostilité d'une société moderne, sédentarisée et organisée à l'extrême.

Je fais amende honorable en ce qui concerne ces mots mal venus. Par ailleurs, concrètement, j'ai pris courageusement des mesures pour permettre aux Gens du Voyage d'assumer le choix de vie qui est le leur. J'ai fait approuver la révision de notre Plan d'Occupation des Sols (POS). Y figure désormais cette zone spécifique d'accueil temporaire des migrants, bien qu'à l'enquête publique, les riverains se soient majoritairement opposés à ce projet, pour diverses raisons.

Dans l'attente que l'aire aménagée définitive soit ouverte, nous avons trouvé un site provisoire, voisin de la gare SNCF, sommairement mais efficacement arrangé, pour que les caravanes (10 à 12 familles) puissent y stationner quelques jours, dans des conditions décentes. Avec le concours que je sollicite de l'Artag, nous allons définir un règlement qui servira de test et de modèle pour celui qui régira le séjour sur le terrain définitif dans quelques mois. Pour que tout marche bien, il faudra que chacun y mette du sien, faute de quoi les situations conflictuelles renaîtront ou persisteront...

J'ajoute qu'au cours de ma carrière professionnelle de médecin généraliste pendant plus de 30 ans, j'ai témoigné de mon intérêt à cette population. Je lui ai bien souvent donné des soins en parfaite adéquation au serment hippocratique... J'espère qu'elle voudra bien s'en souvenir, et m'allouer son pardon.

Avec mes excuses renouvelées, dans l'espoir d'une efficace collaboration avec votre association, je vous prie de recevoir, Madame la présidente, mes salutations les meilleures.

Dr Henry FILLON

Les projets en bref



■ Brignais

Les Voyageurs de la zone agricole et commerciale des Vallières accueillent l'animation des "Jeudis Parasols" sur leur terrain.

Les "Jeudis Parasols" est un lieu d'animation proposé par les membres de la commission Petite Enfance de la ville de Brignais, en collaboration avec la MDR, le centre social, la bibliothèque et l'association "les amis de la bibliothèque". Cet espace jeux propose aux enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte de découvrir différents jeux mis à disposition par la ludothèque de Lyon "Quai des Ludes". C'est aussi un lieu de rencontre, d'échange tant pour les enfants que pour les parents. Ce lieu d'accueil ouvert à tous souhaite se faire connaître auprès de la communauté des Gens du Voyage demeurant sur Brignais.

Aussi, en lien avec l'Artag, deux animateurs des "Jeudis Parasols" sont venus montrer aux enfants et à leur famille ce qu'ils proposent tout au long de l'année dans leur local. Cette animation s'est déroulée durant deux après-midi : le temps d'installer un immense tapis, de débiter les jeux...

Quelques minutes passent...

Puis un, deux, trois enfants arrivent, curieux et intrigués à la fois. Très vite ils s'installent. Sous l'œil attentif des parents, ce sont dix enfants qui jouent, vont et viennent durant une heure et demie environ. Lors de la deuxième après-midi, ils étaient de nouveau une douzaine d'enfants.

On pouvait reconnaître les "habitués" : Julia, Jason... et quelques nouveaux curieux. Le bouche-à-oreille avait fonctionné ! Une maman nous confiait ses impressions "C'était bien, les enfants étaient tranquilles, calmes, ils jouaient ensemble".

Suite à cette animation, deux ou trois familles semblaient intéressées pour accompagner les enfants au local des "Jeudis Parasols" à Brignais... Le terrain des Vallières - Les "Jeudis Parasols", un échange positif à poursuivre...

Les "Jeudis Parasols", tous les jeudis de 10 H à 17H30, 1 rue J. Rousselin à Brignais.

Josette ABBADIE ■

■ Les actions de formation de l'Artag en direction des partenaires actuels et futurs

Les différents professionnels amenés à intervenir auprès des Gens du Voyage sont actuellement à la recherche de compréhension de cette population et des textes qui y réfèrent. Les partenaires désirent souvent comprendre qui sont les Gens du Voyage, quel est leur mode de vie, comment les aider dans leur insertion économique et sociale. *Quelles sont les différences et les similitudes avec d'autres populations ? Existe-t-il une spécificité dans les interventions les concernant ?*

Le développement d'actions de formation appuyée de façon transversale toutes les activités de l'Artag. Nous désirons mettre en place un travail de partenariat afin de garder notre position de passerelle entre les Gens du Voyage et le système de droit commun. Des formations sont proposées à la suite de demandes formulées par les intéressés et/ou des besoins identifiés par l'Artag.

• Dans le cadre de la formation initiale :

L'Artag a fait plusieurs interventions dans le cadre de module de sensibilisation aux diversités culturelles. Particulièrement sur les conséquences qu'elles entraînent au niveau des notions de famille, maternité, rôles familiaux et vie quotidienne.

Par exemple, une intervention a été faite auprès des Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (1^e année) à l'école Rockefeller de Lyon. Le contenu a balayé l'histoire, la culture, la législation, les modes et conditions de vie.

• Dans le cadre de la formation continue :

Notre association est aussi intervenue auprès du personnel hospitalier des Hospices Civils de Lyon dans le cadre d'une formation montée et animée par Migrations Santé Rhône-Alpes. Par exemple sur une formation intitulée "L'accueil des enfants et des familles d'origines et de cultures différentes", il y a eu deux heures d'intervention sur la culture des Gens du Voyage.

L'Artag répond aussi à des commandes incluant l'ingénierie de formation comprenant le montage

d'un module de 3 jours sur les Gens du Voyage, la recherche d'intervenants spécialisés, l'animation du stage dans sa totalité. Ce fut le cas sur une commande du Centre National de la Fonction Publique Territoriale Rhône-Alpes qui concernait la formation de fonctionnaires territoriaux. Le contenu de ce stage fut : histoire- culture- mode de vie ; législation- réglementation ; volet social du schéma départemental ; fonction économique. Pour toutes ces actions, l'Artag s'appuie sur ses compétences et ressources internes ainsi que sur le réseau UNISAT-Formation dont elle fait partie.

Nathalie GLIZE ■

■ Echos Tsiganes

Le "Festival Echos d'Ailleurs", qui s'est déroulé du 26 novembre au 1^{er} décembre 01 sur la commune de Vénissieux, a permis de présenter et de mettre en valeur la Culture des Gens du Voyage.

Cette semaine Culturelle organisée par l'association ACAPI et le Centre Culturel Boris Vian a su valoriser la culture tzigane sous ses différents aspects.

Différentes manifestations nombreuses et variées, se sont ainsi enchaînées : la projection du célèbre film de Tony Gatlif "Gadjo Dilo", la présentation du merveilleux spectacle de marionnettes "J' veux tout, tout de suite" réalisé par les voyageurs du terrain de la Feysyine. Mais aussi une intervention de Marc Bordignon, ethnologue, sur l'histoire et la situation du peuple tzigane, complété par différents témoignages de voyageurs présents lors de la conférence.

La semaine fut aussi agrémentée de plusieurs expos photo, d'un cabaret tzigane avec le concert du "trio Sinti swing" dont on devrait entendre parler à l'avenir.

La liste des événements de la semaine serait encore longue à énumérer.... Parlons tout de même de la journée consacrée aux jeunes publics : un concours de poésie et de dessins était proposé aux établissements scolaires et périscolaire du Rhône. Des enfants âgés de 5 à 16 ans ont proposé un dessin ou une poésie sur le thème "Imagine le voyage de tes rêves".



Au total, 200 enfants ont participé à ce concours et ont su faire preuve d'une imagination débordante et colorée à la fois !

"Échos tsiganes", un festival qui a su mettre en lumière la culture tzigane durant quelques jours, mais dont la portée se vérifiera ultérieurement. Les différents dessins et poésies accrochés aux murs des salles de classe est aussi une manière de prolonger le souvenir de cette fabuleuse semaine ...

J. A. ■

Suite page 7

Un après-midi avec les Roms



La vie d'un camp de réfugiés

L'environnement direct est détestable, dépourvu de sanitaires, d'eau, d'électricité. Le lieu de vie, c'est dehors, ce qui paraît plutôt normal pour des Tsiganes. Ce qui l'est moins, c'est la misère qu'on perçoit : une table, des chaises, un petit meuble avec de la vaisselle et un réchaud. Un peu plus loin, une caravane deux places

Nous sommes allées avec Novka K., qui parle serbo-croate, rencontrer ces familles d'ex-Yougoslavie échouées à Gerland.

et accrochée à deux arbres, une toile de tente sous laquelle se trouve un matelas, détrempé, à même la boue ; c'est le lit de Ljubica, la "chef de famille". Avec elle, sa "famille", plusieurs couples avec leurs enfants. Autour, des arbres, des caravanes et autres camions-maison, de la boue.

Nous arrivons et découvrons cette horrible réalité. Nous faisons la connaissance de Ljubica et de ses proches. Ils acceptent de nous parler, et nous confient que c'est la première fois qu'ils

rencontrent en France quelqu'un qui parle leur langue. "Des gens sont passés et nous ont donné des cartes de visite, mais nous n'avons pas compris qui ils sont et ce qu'ils veulent".

Les aider bien sûr mais ils ne savent pas ; qu'ils peuvent avoir des plateaux-repas, recevoir des soins pour les enfants, les bébés à venir. Ici, il faut avant tout survivre. Pourtant ils ont le sourire et, peu à peu, ils nous parlent de ce qu'ils ont vécu et vivent aujourd'hui. "Nous sommes partis de notre pays parce que nous ne nous sentions plus en sécurité. Nos maisons ont été brûlées. Nous craignons de nous faire tuer, sous prétexte d'être 'différents'." Cette différence, c'est d'être tzigane. Issus de Macédoine, ces Gitans ont dû fuir pour sauver leur peau. "En France, au moins, nous ne sommes plus pourchassés. Là-bas, nous étions victimes de discriminations, de représailles, d'intimidations." Un des proches de Ljubica dira "Je suis parti de mon village, car les soldats m'ont dit qu'ils tueraient ma femme, mes enfants, si je



n'allais pas me battre avec eux". On se croirait au cinéma ou devant le journal télévisé. La réalité brutale, celle qui existe dans les pays en guerre, est visible aujourd'hui à Gerland. La réalité, c'est de leur expliquer les démarches à suivre pour avoir le statut de réfugié ; remplir des dossiers de demande ; expliquer à quoi servent toutes ces cartes, les rôles des personnes, expliquer les services auxquels ils ont accès -santé, repas notamment. La confiance s'instaure peu à peu et les femmes, qui parlent le plus, se livrent plus facilement.

Elles ont beaucoup de questions sur le fonctionnement français. "Nous, on veut de l'aide matérielle, un peu de savon, du shampoing, une tente qui ferme. On se sent abandonné, démuné car on ne comprend pas tout." Les enfants s'approchent, nous regardent, nous touchent, nous prennent dans leurs bras, communiquent avec leurs yeux rieurs.

De ces conditions de vie indécentes se dégagent néanmoins une positivité, une confiance en l'avenir même s'ils n'ont aucune idée de quoi il sera fait. Ils haussent les épaules quand on leur demande ce qu'ils attendent de leur venue en France. Ils attendent juste que le présent soit meilleur pour envisager un avenir. "On n'a pas eu le choix de quitter notre pays", nous disent-ils.

Pourront-ils un jour s'intégrer ? Ils ont quitté leur pays mais ne sont pas bien accueillis en France. Toujours cette haine des Tsiganes. Ce sont des étrangers parmi les étrangers. Il aura fallu un véritable tapage médiatique pour que les collectivités territoriales et institutions prennent leurs responsabilités : un accueil, une solidarité envers des populations marginalisées.

Aujourd'hui, cette situation inacceptable s'est quelque peu améliorée : suite à la mobilisation des associations concernées (Alpil, Forum Réfugiés, Médecins du Monde, Artag), la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, la Communauté Urbaine de Lyon et la ville de Lyon ont relégué les familles en Algecos (soixante personnes environ) et en foyer. En attendant la fin de l'hiver... Une personne de l'équipe de l'Alpil effectue un suivi social des familles vivant aujourd'hui dans les Algecos. Elles ont enfin l'eau courante, de la lumière et un chauffage... les conditions sanitaires sont moins déplorable que sur le terrain près des berges du Rhône. Mais ce n'est pas une raison pour les laisser ad vitam eternam dans cette situation. Les problèmes de santé, de malnutrition, d'isolement social, de régularisation de leur statut persistent. Leur intégration n'est pas si évidente ; encore faudrait-il que tous en aient envie...

— La scolarisation des enfants du Voyage —

Un séminaire organisé par le ministère de l'Éducation Nationale sur ce thème s'est déroulé à Paris les 7 et 8 décembre 2001. Il rassemblait des Inspecteurs d'Académie, de l'Éducation Nationale, des formateurs travaillant au sein des IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) et CEFISEM (Centre de Formation et d'Information pour la Scolarisation des Enfants de Migrants), tous chargés du dossier "Scolarisation des enfants du Voyage". Les objectifs étaient les suivants :

- Faire le point sur l'actualité de cette question en liaison avec les lois relatives au stationnement des Gens du Voyage et à l'obligation scolaire ;
- Examiner les réponses mises en œuvre dans les départements, Académies et IUFM pour prendre en charge les problèmes posés (scolarisation, formation...); analyser leurs conditions de succès et les difficultés de mise en œuvre ;
- Inventorier les partenariats possibles et leurs apports spécifiques ;

La première matinée fut consacrée à des interventions diverses et appréciée par le public : Alain Reyniers, ethnologue à l'université de Louvain et directeur de la revue "Études Tsiganes" apporta un éclairage nouveau sur les groupes Tsiganes et voyageurs en France et en Europe : **histoire -rejet -nomadisme -habitat -économie**. Jean Blocquaux, président de la Commission Nationale Consultative des Gens du Voyage, nous fit part des travaux de cette commission. Jacqueline Charlemagne, universitaire au laboratoire de sociologie juridique du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) et présidente de l'association "Études tsiganes", fit découvrir la nouvelle loi Besson portant sur l'accueil et l'habitat des Tsiganes et Voyageurs, en la replaçant dans un contexte historique. Enfin Frédéric Carre, chef de bureau à la Direction des Affaires Juridiques au ministère de l'Éducation Nationale, aborda la

législation scolaire (obligation, assiduité et inscription).

Les ateliers de l'après-midi furent riches par le partage des expériences vécues sur le terrain et des réflexions conduites par les intervenants du matin. Ces ateliers abordèrent cinq points :

La scolarisation en école maternelle et élémentaire, celle au collège ou au CNED (Centre national d'Études à Distance), la formation professionnelle, l'organisation de la scolarisation des enfants du Voyage au niveau départemental et la formation initiale et continue des enseignants dans les IUFM.

La seconde journée fut organisée en table-ronde autour de deux thèmes : (Les intervenants Gadje ou Tsiganes avaient charge, après un bref exposé, d'animer le débat avec le public, aidés par les rapporteurs d'ateliers)

- Le sens de la présence des enfants du Voyage à l'école : quelle finalité pour la scolarité et la formation professionnelle ? Quelle formation pour les enseignants ?

- Les partenariats : Certaines questions abordées par les intervenants trouvèrent écho dans le public. Michel Delsouc, sociologue, analysa le rôle du pentecôtisme et affirma la nécessité pour les enseignants de s'informer sur le monde tzigane afin d'adapter les contenus d'ensei-

gnement.

Marguerite Gille, sociologue et présidente de l'UNISAT (Union Nationale des Institutions Sociales d'Action pour les Tsiganes), expliqua le travail accompli depuis de longues années en matière d'information et de documentation auprès des enseignants désireux de connaître les populations tsiganes pour mieux comprendre leurs enfants. L'UNISAT reste disponible à chacun. José Brun, jeune universitaire tzigane, souleva la question de la représentativité et de la légitimité des personnes ou des groupes travaillant autour de la problématique tzigane. Le préfet Guy Merrheim, chargé de mission Gens du Voyage et qui a remis un rapport au ministère de l'Intérieur quant à l'avenir des Gens du Voyage, nous fit part de quelques réflexions : "Les années qui viennent seront très difficiles si on ne règle pas le problème du stationnement. La scolarisation apparaît comme un point fondamental, on est obligé de régler le stationnement pour mieux maîtriser le problème de la scolarisation. Si le stationnement évite l'exclusion, c'est bien la scolarisation qui permet l'intégration".

Pour conclure, la parole fut donnée à Alain Seksig, conseiller technique au Cabinet du Ministre : "Nous avons souhaité ces deux journées car il fallait traiter la question avec sérieux et la

déconnecter de celle qui portait sur les élèves" "nouveaux arrivants en France". Il nous revient que ces deux journées tiennent leurs promesses :

- L'École de la République est ouverte à tous. C'est son devoir et son honneur. Par-delà les différences, mettre en valeur ce qui nous unit ;
- Rendre les textes clairs : une circulaire nouvelle à propos de la scolarisation des enfants du Voyage sera écrite pour remplacer les textes plus anciens ;
- Instituer la désignation dans chaque Académie, chaque département, d'un correspondant "enfants du Voyage" avec charge de suivre ce dossier. Il travaillera en lien avec des partenaires sous l'égide de la Préfecture ;
- La question de la formation a été évoquée. Il faut sortir du flou et de la confusion. Les Cefisem actuels seront chargés d'organiser la formation et la réflexion sur ce sujet. Les missions seront précisées par voie de circulaire ;
- Le partenariat : Le travail interministériel et celui avec les associations restent des points à approfondir".

La diffusion des Actes aura lieu dans quelques mois. Pour un complément d'informations, vous pouvez me contacter au centre Michel Delay au 04 72 89 00 20.

Marie CANNIZZO ■



Portrait Sinti Swing ou la musique du cœur

La musique soudain s'élève, claire, précise. Ce soir, Youri, son frère Sébastien, tous deux à la guitare, et Bernard, contrebassiste, nous font partager leur passion commune. Accompagné à cette occasion par Mandino Reinhardt, guitariste renommé, ils nous offrent un concert de swing manouche, la musique de Django Reinhardt, leur idole.

La musique monte, fait frissonner, emporte chacun au-delà de son siège... La magie des notes qui se succèdent, en standards ou compositions des deux frères manouches.

Youri et Sébastien ont quand ils jouent une flamme dans les yeux ; un petit air de fierté pour ces deux hommes qui n'ont jamais appris à déchiffrer une partition. "Les instruments étaient toujours présents à la maison, dira Sébastien, mais ce n'est que vers 14-15 ans qu'on a appris à en jouer. Un oncle violoniste nous a initiés à la musique de Django". Cette musique du cœur est devenue passion et cela fait maintenant une dizaine d'années qu'ils la communiquent au public lors de concerts ou soirées privées (mariages...) en compagnie de Bernard et John, violoniste.

"Les notes sortent du cœur et on les transcrit sur notre guitare, on a pas besoin de savoir lire des notes pour ça".

Ils l'ont dans les tripes, cette musique, et quand ils jouent, c'est toute leur culture manouche qui resurgit. Une façon de se revendiquer, de transmettre au public une partie d'eux-mêmes, une énergie qui se dégage de ce swing doux et rebelle à la fois. "Ça fait chaud au cœur de voir que les gens aiment notre musique. Quelques fois, ils viennent juste pour elle ; et quand on pose nos instruments, on redevient de vulgaires manouches. Pourtant la musique n'a pas de frontière, elle est un mélange des peuples ; on joue avec deux Gadjé, et alors ?"

Des applaudissements montent du public ; les musiciens se lèvent, le sourire aux lèvres. Pour Youri et Sébastien, c'est comme une revanche face aux discriminations dont ils font l'objet, et le sentiment d'avoir donné le maximum, quel que soit celui qui reçoit. ■

S. F.

■ Médiateur : vers un nouvel échange

Mon poste de médiateur relais a été créé pour le quartier des Brosses à Mions, qui réunit une cinquantaine de ménages.

Mon travail s'effectue en premier lieu avec les jeunes du terrain. Certains connaissent en effet des difficultés d'insertion, d'adaptation, de projection dans l'avenir, de santé. Parce qu'ils ne trouvent pas toujours de réponses appropriées à leurs problèmes, mon rôle est de faire le lien entre cette population et les partenaires locaux (associations diverses, dispositifs de droits communs). Une écoute, une présence sur le terrain sont nécessaires pour transmettre à qui de droit les demandes, besoins, envies.



Le but ?

Permettre une meilleure compréhension entre partenaires et Gens du Voyage pour parvenir à une intégration réussie, gage de leur autonomie.

Mais intégration ne veut pas forcément dire perte d'identité. Les jeunes Tsiganes sont tiraillés entre leur propre culture et celle de la société majoritaire.

Un travail avec eux – et pas seulement pour eux – est donc indispensable afin qu'ils trouvent et prennent leur place dans la société.

Malgré des réticences légitimes au début, mais qui tendent à s'effacer, un rapport de confiance s'établit avec les familles.

De plus, grâce à une bonne connaissance du milieu, des rapports privilégiés avec ces familles du fait de mon origine manouche, les partenaires apprécient mon aide, mes compétences et peuvent ensuite répondre de façon plus adaptée aux besoins, clairement identifiés.

Un travail important qui prend toute sa dimension dans la confiance qui se crée entre les Tsiganes et partenaires.

Charles BORTOLOTTI ■

— Nomination —



M. Christian Leonardi a été nommé au poste de secrétaire général adjoint du préfet du Rhône. Il prend ainsi la suite de Mme Catherine Schmitt. Les Gens du Voyage et l'équipe de l'Artag l'invitent à une bonne collaboration et à une rencontre sur les terrains.

Les livres...

"Je suis née sous une bonne étoile ... Ma vie de femme tsigane en Slovaquie"

Ilona Lackova,
collection Interface, L'Harmattan
et Centre de Recherches Tsiganes, 2000

"Récit fascinant de la vie d'une femme luttant pour une meilleure entente entre deux mondes qui ne se comprennent pas".

Tel peut être résumé la magnifique œuvre littéraire de cette femme slovaque, qui, en nous racontant sa vie régie par les traditions, la langue et la culture romani, nous fait plonger dans l'univers des Tsiganes d'Europe de l'Est. Portrait d'une femme de tête aux multiples investissements et activités, ce récit est un témoignage fort de la condition des minorités tsiganes en Europe orientale. Deux mondes qui cohabitent sur des mêmes

territoires, des modes culturels et sociaux divergents, comme si la barrière communautaire ne pouvait être dépassée.

**1 000 ans
de contes tsiganes**

Bertrand Solet,
illustration de Sourine,
Milan, 1998

400 pages de légendes et mythes pour entrer le monde énigmatique des Tsiganes.

Classés par thème, comme les contes joyeux, de fées, "sur la route" ou encore "poèmes et chansons", ces histoires sont aussi bien pour les enfants que pour leurs parents. Un petit historique de l'origine du conte et de son évolution permet de situer et de cerner l'histoire. Des dessins en noir et blanc viennent illustrer l'écrit. "Dis, tu me racontes une histoire ?"

■ **Octobre 2001**

Libération, rubrique Points blancs, Points noirs

La chasse aux caravanes

Les Gens du Voyage sont les grands exclus de l'espace urbain, malgré la loi Besson de 1990 qui oblige les communes de plus de cinq mille habitants à aménager une aire d'accueil pour les caravanes de passage.

Dans l'agglomération nantaise, si neuf communes respectent leur devoir légal, dix maires sont hors la loi, refusant d'équiper le moindre terrain. Pour éviter tollés de riverains et pétitions, ils rejettent ailleurs ces gens du passage, en ne programmant aucun site de stationnement. Facile, puisque la loi Besson n'a pas prévu de sanction. Partout la chasse aux caravanes prend de l'ampleur : blocs de rochers, fossés, portiques surbaissés barrent l'accès aux

parkings. Dans la commune socialiste de Saint-Herblain, le dossier est tenu par l'adjoint à la sécurité. Tout un symbole.

■ **Octobre 2001**
Dépêche AFP

Une journée "campus mort" a été organisée par les présidents des quatre universités de Grenoble pour protester contre la présence de nomades sur leurs terrains.

Ils dénonçaient les dégradations, incivilités, agressions et vols commis par une minorité de la communauté installée, et demandaient le respect de la loi et un accueil dans des conditions meilleures de ces familles.

Celles-ci souhaiteraient en effet un autre terrain, mais les 18 existants sur l'agglomération grenobloise sont déjà occupés par des populations en voie de sédentarisation.

■ **Novembre 2001**
Chaire Lyonnaise des Droits de l'Homme

Une conférence publique d'Alain Touraine, directeur d'études à l'école des Hautes Etudes en Sciences Sociales, était organisée sur le thème "Majorité- minorité". Pour le professeur, la démocratie passe par la reconnaissance de la différence de l'autre. Reconnaître les minorités par une meilleure communication entre les divers groupes culturels, afin de comprendre et accepter la différence, le droit à cette différence et à l'égalité pour tous.

Une pensée partagée mais pas encore universelle...

■ **Novembre 2001**
Organisation Internationale pour les Migrations

L'OIM informe les populations Tsiganes qu'elles peuvent demander réparation pour les préjudices qu'elles ont subi

pendant la seconde guerre mondiale. Pour les victimes de persécutions, déportations, travaux forcés, maltraitements physiques, d'expériences médicales et toutes celles qui ont perdu leurs biens matériels.

Si vous désirez de plus amples informations, vous pouvez contacter l'OIM Programmes de dédommagement : 1211 Genève 19 Suisse ou par téléphone au 00 41 22 7179204

■ **Novembre 2001**
Dépêche AFP

Le Parlement Roumain a pris une mesure pour restituer aux familles tsiganes l'or confisqué par le régime communiste entre 1946 et 1990. Quelques centaines de familles pourront enfin récupérer leurs biens de métaux précieux ; une décision qui permet (ce n'est qu'un début) de réparer les injustices et d'intégrer à leur juste place la communauté des Gens du Voyage de Roumanie.

Nous recherchons des partenaires financiers privés ou publics pour faire vivre ce journal.

Merci de nous contacter

APPEL IMPORTANT

Pour notre rubrique "Courrier des lecteurs", merci de nous faire part de vos réactions, opinions et réflexions.

Monde Tsigane



Editeur : Artag
15 chemin Auguste Renoir
69120 Vaulx-en-Velin
LYON FRANCE
Tél : 04 72 04 16 80
Fax : 04 78 82 06 88
E-mail : artag @ wanadoo. Fr

L'Artag est une association fédérée au réseau de l'UNISAT

Directeur de publication : Marie Claire BORTOLOTTI

Directeur de rédaction : Philippe ETIENNE

Comité de rédaction : Myriam FIGUREAU
Jean BONNARD
Arlette PREVOST
Marie CANNIZZO
Sabine FRESSARD
Jean-Marc JOUVE

Conception Graphique : Nathalie NAVARRÉ

Photographie : Véronique BRIAND
ARTAG

Imprimerie : DUPLI

Prix du N° : 3,8 € (25 francs)

Abonnement annuel : 15 € (100 francs)

CPPAP : en cours
N° ISSN : en cours
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2002
Nombre de pages : 8
Tirage : 2000 exemplaires

Trimestriel : Janvier / Avril / Juillet / Octobre

— **COURRIER DES LECTEURS** —

Nous avons eu le plaisir de recevoir vos commentaires et réflexions concernant la parution du premier numéro. Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont fait part de leurs sentiments et invitons chacun à s'exprimer.

Bonjour,
Une très bonne surprise que ce numéro de 'Monde Tsigane'.
C'est bien, abondant, détaillé, sérieux et solidaire.
Une question pourtant : vivant au milieu d'une population peu lettrée, je me dis, "il y a beaucoup de texte, et en petits caractères. Vous ne pourriez pas dire une partie de ces choses en BD ?" Ce n'est pas une critique, mais ce 'Monde Tsigane' s'adresse-t-il surtout au "G" d'Artag ? (ce serait déjà pas mal) ?
Marie Ghislaine CHASSINE

Chers amis de Lyon,
Bravo ! Pour vous être lancés dans l'aventure d'un journal... Pour une communauté dont les journaux en général parlent peu sauf pour les stigmatiser. Merci de donner la parole aux Tsiganes, aux associations. Nous n'hésiterons pas à vous envoyer des informations ou des réflexions qui nous paraîtront pouvoir faire reculer le rejet dont les Tsiganes sont encore les victimes.
Latcho drom (bonne route) à "Monde Tsigane".
Amitiés.

Dr J-C GUIRAUD,
Président de l'Association Tsigane Solidarité

Bravo pour le "Monde Tsigane"
Cette revue peut être utile dans les mairies qui accueillent les Voyageurs. Je pense qu'elle intéressera ! Bonne chance ; Amitiés

B. et M.L. MELOT

— **ERRATUM** —

■ Une erreur a été commise dans l'édition du journal n° 1 :
"Il ne sert en effet à rien d'attendre la remise du diagnostic en janvier 2002 pour agir".
Le diagnostic a été présenté aux élus en juin 2001. Ce sont les préconisations que nous attendons pour janvier 2002. Elles ne seront néanmoins prêtes qu'en mars.

■ L'article intitulé "L'habitat adapté, pourquoi, comment ?" dans notre dernier numéro, inscrivait, après le sigle PLU, "Plan Social Urbain". Il fallait lire "Plan Social Urbain ?", à la forme interrogative.

— **ABONNEMENTS** —

Je souhaite être abonné(e) au journal "**Monde Tsigane**" pour l'année 2002

● **Abonnement d'un an (soit 4 numéros)**

un seul exemplaire 15 € (100 F)
100 exemplaires à diffuser 228 € (1 500 F)
200 exemplaires à diffuser 457 € (3 000 F)

● **Abonnement de soutien d'un an** 76 € (500 F)

7,5 € (50 F) étudiants et bénéficiaires de minima sociaux

— **ADHESION** —

Je souhaite **adhérer à l'Artag** et je m'engage à verser une cotisation annuelle de 15 € (100 F)

NOM PRENOM

ADRESSE

..... CODE POSTAL VILLE

TELEPHONE E-mail

Merci de joindre un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Artag, BP 105 69151 Décines LYON France Cedex